

MINISTERE DE LA REGION WALLONNE

[C - 2004/27235]

Carte constituant l'annexe de l'arrêté du Gouvernement wallon du 22 avril 2004 adoptant le projet de révision du plan de secteur de Namur en vue de l'inscription d'une zone d'activité économique industrielle sur le territoire de la commune de Sambreville (Moignelée) (planche 47/5N) publié au *Moniteur belge* du 13 août 2004, pp. 61427 et suivante

